

1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Psychologue
Emploi	Psychologue
Métier	Psychologue du développement/neuropsychologue
% temps	50 % - CDD 1 an

2. AFFECTATION

Pôle	Direction
Structure interne (CR - Code et Libellé)	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA)
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	Equipe Mobile Autisme (EMA) au sein du CRA RA

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Rattachement hiérarchique administratif : Directrice Adjointe du CRA RA et de l’EMA
- Rattachement hiérarchique fonctionnel : Directrice Médical du CRA RA et du médecin coordonnateur responsable de l’EMA
- Lien fonctionnel :

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : Cycle de travail de 38H20 pour un temps plein
- Amplitude horaire : de 8h30 à 18h30
- Horaires de travail : A définir selon les besoins du service (repos fixe : samedi, dimanche, jours fériés). Forfait journalier avec présence impérative et indispensable le jeudi en journée.
- Congés : 28 CA – 19 RTT pour un temps plein, à proratiser pour un temps partiel.

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

L’EMA (Équipe Mobile Autisme) est une structure médico-sociale intégrée au Centre Ressources Autisme Rhône-Alpes (CRA RA), conformément à la circulaire du 8 mars 2005. Elle fait partie du pôle d’expertise dédié à la prise en charge des troubles du spectre de l’autisme (TSA) et des autres troubles du neurodéveloppement (TND).

Implantée au sein du CHV Le Vinatier (bâtiment 211), l’EMA s’adresse aux professionnels des structures médico-sociales du département du Rhône accompagnant des personnes de 16 ans et plus présentant un TSA. Sa mission principale est de soutenir et d’accompagner les équipes dans leurs pratiques afin de mieux comprendre les personnes avec autisme, d’adapter les accompagnements et de prévenir les comportements défis et les ruptures de parcours.

L’EMA œuvre également à la promotion de la bientraitance, à la diffusion des recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) et à la mise en réseau des acteurs, tout en luttant contre l’isolement des professionnels.

Ses interventions prennent plusieurs formes : soutien autour de situations complexes, formation et sensibilisation aux TSA, à l’évaluation et à la prise en charge de la douleur, repérage diagnostique et actions de réseau. L’équipe CRA/EMA regroupe plus d’une trentaine de professionnels, représentant près de 28 équivalents temps plein.

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Le/la psychologue intègre une équipe pluri professionnelle. Il/elle conçoit, élabore et met en œuvre des actions préventives à travers une démarche prenant en compte le système dans lequel évoluent les individus et les groupes et ce afin de promouvoir l'autonomie de la personne.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

Les activités du/de la psychologue s'inscrivent en collaboration pluri professionnelle dans la complémentarité des compétences.

Le/la psychologue se déplacera dans les établissements médico sociaux pour accompagner les professionnels de ces structures autour des Troubles du Neuro Développement (TND) et plus particulièrement Du Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et du Trouble du Développement Intellectuel (TDI).

Il/elle établira des bilans psychologiques à l'aide de tests ciblés et travaillera le plus souvent en binôme avec un professionnel de l'EMA pour la mobilisation de compétences spécifiques selon l'intervention :

- Analyse des demandes d'intervention ;
- Apport d'un éclairage sur les particularités psychologiques, cognitives, sensorielles et les comportements des personnes avec TSA ;
- Évaluation sur site des situations cliniques : recueil d'informations, entretien, travail de synthèse ;
- Synthèse du bilan et élaboration d'axes de travail ;
- Restitution du bilan aux professionnels de la structure médico-sociale ;
- Participation à l'élaboration, la réalisation d'outils de communication adaptés à la personne et le suivi avec les professionnels de la structure médico-sociale ;
- Réflexion autour du diagnostic sur le fonctionnement psychique et cognitif de la personne ;
- Coordination et articulation avec les différents partenaires des structures médico-sociales ;
- Rédaction de comptes rendus relatifs aux observations / aux interventions, dans son domaine d'activité en interaction avec les différents professionnels de l'EMA ;
- Participation aux réunions de coordination de l'EMA ;
- Rédaction et mise à jour du dossier d'intervention réalisé pour la structure médico-sociale ;
- Transfert de son domaine d'expertise aux différents professionnels des structures médico-sociales pour les aider à adapter la prise en charge des résidents ;
- Participation au recueil de l'activité et à la rédaction du rapport d'activité annuel ;
- Participation aux axes de progression de l'EMA ;
- Participation aux réunions institutionnelles communes du CRA RA-EMA.
- Animation de groupes réseaux de type Intervision en collaboration avec la 2^{ème} psychologue de l'EMA.

8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

8.1. Formation souhaitée

- Master 2 Professionnel ou DESS de psychologie du développement – neuropsychologie
- Permis B requis.

8.2. Expérience professionnelle :

- Expérience **impérative** auprès de personnes avec un trouble du spectre de l'autisme et/ou trouble du développement intellectuel.
- Expérience en structure médico-sociale souhaitable.

8.3. Compétences attendues :

- Connaissances théoriques et pratiques actualisées sur le fonctionnement de la personne présentant un TND et plus particulièrement un TSA avec ou sans TDI.
- Connaissances et expérience des outils d'évaluation psychométriques :
- Connaissances des évaluations de fonctionnement cognitif et adaptatif
- Connaissances des approches cognitivo-comportementales de l'autisme : éducation structurée, ABA,
- Connaissances des établissements médicaux sociaux.
- Capacités d'adaptation pour un travail en équipe et de transmission des savoirs.

*Les compétences attendues pourront être étayées et complétées lors de formations internes à l'EMA et au CRA RA.

8.4. Qualités professionnelles attendues

- **Travaille dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS et des stratégies éducatives recommandées pour l'accompagnement des personnes avec TSA**
- Capacités à travailler en équipe pluri professionnelle et à intervenir auprès d'un public varié
- Capacité d'analyse, d'élaboration clinique, d'ouverture à des approches variées et des techniques de prise en charge innovantes
- Capacités d'adaptation aux situations rencontrées permettant l'ajustement des interventions
- Capacités pédagogiques dans la transmission des connaissances
- Intérêt pour le travail en réseau
- Aptitude au soutien d'équipe pluridisciplinaire
- Capacité à rendre compte de son activité
- Capacité d'auto-évaluation et de réajustement de sa pratique
- Connaissance et respect du secret professionnel
- Connaissance et respect des règles et devoirs des agents de la fonction publique hospitalière.
- Pratique de l'informatique

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Direction		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Rédaction	Vérification	Validation
Nicole SEON-CLAVAUD Directrice Adjointe du CRA RA	Nom/Prénom Fonction	Nom/Prénom Fonction